

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 30 novembre 2017

Emploi et insertion professionnelle

# Plan Emploi Quartiers : une mobilisation collective maintenue et amplifiée

**Sommaire**

- Communiqué de presse
- Retour sur le premier Plan Emploi Quartiers
- Bilan de la mobilisation autour du Plan Emploi Quartiers
- La deuxième phase du Plan Emploi Quartiers

**Interlocutrice****Nathalie Appéré***Maire de Rennes*

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 30 novembre 2017

## Emploi et insertion professionnelle

# Plan Emploi Quartiers : une mobilisation collective maintenue et amplifiée

Forts des retombées positives du premier Plan Emploi Quartiers (2015-2016), les partenaires de ce dispositif se rassemblent jeudi 30 novembre pour un temps fort autour de la nouvelle phase de cette mobilisation collective en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle dans les quartiers prioritaires.

Ce temps fort mêlant retour d'expériences et témoignages offre à de nouvelles entreprises la possibilité de découvrir comment s'engager en faveur de l'emploi dans le cadre du Plan Emploi Quartiers.

Initié par la Ville de Rennes, le Plan Emploi Quartiers mobilise de nombreux acteurs autour des services municipaux et métropolitains : la CCI, Cités Lab, Face, l'État, Pôle Emploi, la Meif et la Mission Locale ainsi que de nombreuses entreprises. Ce travail partenarial vise les quartiers rennais prioritaires (définis comme tels dans le Contrat de Ville 2015-2020 de la métropole rennaise : Cleunay, Le Blosne, Champs-Manceaux, Maurepas, Villejean).

Dans le cadre du Plan Emploi Quartiers, ces acteurs joignent leurs efforts en faveur de ces quartiers qui connaissent un taux de chômage élevé. Fort des résultats obtenus après deux premières années de mobilisation collective, le Plan Emploi Quartiers est prolongé pour deux nouvelles années.

## Des effets positifs en faveur de l'emploi dans les quartiers prioritaires

Sous l'impulsion de la Ville, de nombreux acteurs se sont mobilisés depuis 2015 afin de favoriser l'insertion professionnelle des habitants des quartiers prioritaires. Différents axes de travail ont été lancés et travaillés en lien constant avec chacun des partenaires.

Les résultats de cette mobilisation ont non seulement permis à l'ensemble des acteurs de coordonner leurs actions, mais surtout de faciliter l'insertion

---

professionnelle de nombreuses personnes :

- doublement du nombre de bénéficiaires de la clause sociale (voir définition page 4) domiciliés en quartiers prioritaires (de 90 à 192 à personnes) ;
- création d'un vivier de 623 demandeurs d'emplois, dont 46 % sont aujourd'hui en situation d'emploi ou de formation ;
- 34 élèves de 3<sup>ème</sup> sans solution d'orientation ont pu intégrer une entreprise grâce à la bourse de stage ;
- accueil de 46 jeunes des quartiers prioritaires en Service Civique dans les services municipaux et métropolitains.

## Une mobilisation collective maintenue et prolongée

L'ensemble des acteurs a souhaité que le Plan Emploi Quartiers soit prolongé et amplifié. La mobilisation se poursuit en 2017 et en 2018, toujours autour des cinq axes de travail identifiés dès la première phase :

- Axe 1 : Renforcer l'impact des clauses sociales
- Axe 2 - Proposer un vivier de compétences aux entreprises
- Axe 3 : Favoriser la relation élèves-entreprises dès le collège
- Axe 4 : Développer le rôle d'employeur exemplaire et solidaire de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole
- Axe 5 : Aider la création d'activité dans les quartiers

→ voir page suivante pour le détail de ces cinq axes.

---

# Retour sur le premier Plan Emploi Quartiers

Le premier plan emploi quartiers a été lancé le 17 septembre 2015 à l'initiative de la Ville de Rennes. Ce plan visait à renforcer l'action collective en faveur de l'emploi et de l'insertion dans les 5 quartiers prioritaires Rennais (Cleunay, Le Blosne, Champs-Manceaux, Maurepas, Villejean), plus touchés par le chômage que le reste du territoire. Au lancement du dispositif, ces quartiers regroupaient 7 % de la population métropolitaine, mais concentraient 15 % des chômeurs de Rennes Métropole.

Afin de lutter contre ce phénomène, l'ensemble des acteurs de l'insertion professionnelle du territoire ont décidé de lier leurs efforts, sous la coordination de la Ville de Rennes.

Lancé pour deux ans, le premier Plan emploi comportait 5 axes d'intervention :

→ **Axe 1 - Renforcer l'impact des clauses sociales pour les habitants des quartiers**

*Une clause sociale peut être insérée dans un marché public afin de favoriser le retour à l'emploi de personnes en difficultés sociales et professionnelles. L'entreprise qui remporte un marché public doit réserver une partie du temps de travail nécessaire à sa prestation (5 à 10 % environ) à du public éligible.*

*La clause sociale, c'est aussi :*

- *la préparation des candidats en amont (formation, coaching....).*
- *un accompagnement renforcé dans l'emploi.*
- *la mobilisation de l'entreprise sur l'accueil et le tutorat des salariés.*
- *la sécurisation des parcours à l'appui d'un véritable projet professionnel.*

→ **Axe 2 - Proposer un vivier de compétences sur chaque quartier pour répondre aux besoins des entreprises.**

*Le vivier de compétences s'apparente au repérage partenarial de candidats compétents et disponibles pour occuper un emploi rapidement. Un rapprochement entre ces profils repérés et les entreprises en recherche de collaborateurs permet ainsi de faciliter les recrutements. Les actions menées ont également permis d'améliorer l'information dans les quartiers sur les métiers et sur les offres d'emplois. De nombreux job datings se tiennent régulièrement au cœur des quartiers en présence d'entreprises qui recrutent.*

→ **Axe 3 - Favoriser la relation élèves-entreprises dès le collège en constituant une bourse de stages.**

Les élèves de 3<sup>ème</sup> à la recherche d'un stage rencontrent parfois d'importantes difficultés pour trouver un organisme d'accueil. Ce troisième axe a pour objectif de faciliter cette recherche, en démarchant des entreprises prêtes à accueillir des élèves à la recherche d'un stage.

→ **Axe 4 – Développer, en faveur des quartiers, le rôle d'employeur exemplaire et solidaire de la Ville de Rennes et Rennes Métropole**

*La Ville de Rennes et Rennes Métropole sont des employeurs publics : à ce titre, elles ont souhaité s'engager dans le Plan Emploi Quartiers en recrutant des jeunes des quartiers en Service Civique et en les accompagnants vers l'emploi durable.*

→ **Axe 5 - Aider la création d'activité dans les quartiers**

*Pour susciter l'envie de créer ou de reprendre une entreprise, les partenaires ont initié des actions de sensibilisation adaptées aux publics des quartiers. Des rendez-vous conviviaux, les c@fés créateurs, ont lieu tous les mois dans les quartiers afin que les porteurs de projets puissent échanger avec des entrepreneurs et des professionnels de la création d'entreprise. Ces actions complètent l'offre territoriale d'accompagnement aux créateurs et repreneurs d'entreprises, comme l'amorçage, hébergement dans les centres d'affaires de quartiers ...*

## | Ils participent au Plan Emploi Quartiers

*Abaka Conseil, Abc Net, Adis Interim , Aiguillon Construction, Angevin Sas, Archipel Habitat, Arka Evenements Services, Artefacto, Atm, Barthelemy,Caisse Des Dépôts, Carsat Bretagne, Cegelec Ouest Telecom, Centre Alma, CFDT, CHU de Rennes, Climatelec, Cofely, Colas Centre Ouest, Comité Régional Des Banques, Coop De Construction, Crédit Agricole, Digitaleo, Envie, Eurovia, Excel Nettoyage, Eyk France, Face, FBTP 35, Fondation Ape-Penbreizh, FRTP, Gedes 35, Geiq BTP Rennes, Eiffage, Groupe Cardinal Edifice, Groupe La Poste, Groupe Legendre, ID Verde, , IES,ntermarché Le Gast, Keolis Rennes, Manpower, Mcdonald's, Mediaveille, Neotoa, O2 Cesson-Sevigne, Parenbouge, Proservia, R Interim, Randstad, Regional Interim, Resosolidaire, SNPR, Spie Ouest-Centre, Yao, Union Des Entreprises 35, Vinci Insertion Emploi.*

## Pratique

→ Pièce-jointe : Ensemble pour l'emploi dans les quartiers (document daté du 17 septembre 2015)

→ Consulter le Contrat de Ville 2015-2015 (lien)

---

# Bilan de la mobilisation autour du Plan Emploi Quartiers

---

Le Plan Emploi Quartiers lancé en 2015 a fait l'objet d'une évaluation sur les 18 premiers mois de son expérimentation.

## Bilan en quelques chiffres des actions menées

- Doublement du nombre de bénéficiaires de la clause sociale domiciliés en quartiers prioritaires (de 90 à 192 à personnes) ;
- Création d'un vivier de 623 demandeurs d'emplois, dont 46 % sont aujourd'hui en situation d'emploi ou de formation ;
- 34 élèves de 3<sup>ème</sup> ont pu intégrer un stage en entreprise grâce à la bourse de stage ;
- Accueil de 46 jeunes des quartiers en services civiques dans les services municipaux et métropolitains ;
- 226 personnes ont participé aux 12 c@fés créateurs, rendez-vous informels mis en place pour susciter le goût de l'entrepreneuriat et soutenir les projets de création d'activité dans les quartiers ;
- 14 créateurs actuellement accueillis par les centres d'affaires de quartier du Blosne et de Villejean.

## Une mobilisation jugée positive

Le Plan Emploi Quartiers a permis de créer des espaces de dialogue et de coopération entre les différents acteurs et a permis de mobiliser de nombreuses entreprises. L'ensemble des acteurs a souhaité que le plan soit prolongé et amplifié.

L'évaluation a aussi montré que le dispositif pouvait gagner en puissance en renforçant le partenariat avec les acteurs de proximité, en donnant plus de visibilité aux actions menées par tous les acteurs et en associant plus étroitement le monde économique à la dynamique.

---

# La deuxième phase du Plan Emploi Quartiers

---

La Ville de Rennes a décidé de relancer pour l'année 2017 et 2018 le dispositif du Plan Emploi Quartiers. À la suite de l'évaluation de la première phase, des ajustements sont opérés **pour mieux faire connaître les actions développées et renforcer la coopération avec les entreprises.**

Les axes développés restent identiques, avec des objectifs et des méthodes adaptés, répondant mieux aux réalités du terrain.

## Le 30 novembre, journée de mobilisation autour de la deuxième phase du Plan Emploi Quartiers

La Maire de Rennes a souhaité organiser un temps fort autour de ce deuxième Plan Emploi Quartiers, en conviant les partenaires, les entreprises, des témoins, etc.

Ce rendez-vous a lieu à la French Tech Rennes St Malo, au Mabilay, lieu emblématique du développement économique à Rennes. Les personnes présentes seront invitées à participer à des ateliers de travail autour des axes du Plan Emploi Quartiers, afin de valoriser les actions mises en place en présence de témoins ayant bénéficié du Plan Emploi Quartiers et de sensibiliser de nouvelles entreprises au dispositif.

Les entreprises intéressées pourront également recevoir des informations complémentaires sur les actions du Plan Emploi Quartiers.

### Pratique

→ Pièce-jointe : Plan Emploi Quartiers 2017-2018